

LES FONCTIONS SÉMILOGIQUES *

Latitudes d'expression et fonctions sémiologiques.

Lors du VII^e Colloque de linguistique fonctionnelle, qui s'est tenu en septembre 1980 à Saint - Andrews, en Ecosse, un des thèmes proposés à la réflexion des participants portait sur la stylistique, mais cette réflexion était centrée plus précisément sur le problème que pose à l'analyse linguistique l'existence de latitudes d'expression, c'est - à - dire le fait que, dans des circonstances de communications données, les sujets peuvent utiliser des formules, des tournures différentes qu'on ne saurait pourtant opposer très nettement les unes aux autres du point de vue de leur contenu référentiel - ou, si l'on veut, cognitif. Ces latitudes d'expression semblent pourtant pertinentes du point de vue de la communication et la question posée était de savoir en vertu de quoi elles sont pertinentes. Peut - on les désigner, ainsi qu'on le fait souvent, comme des variantes stylistiques et si l'on admet cette désignation, qu'implique ceci pour la définition d'une discipline stylistique?

J'ai examiné cette question du point de vue de certaines fonctions sémiologiques et c'est le point de mes réflexions personnelles que je présente ici. Je ne prétends pas offrir de conclusions définitives, mais suggérer des directions de recherche.

Je situerai d'abord le problème dans un cadre sémiologique général, celui des fonctions, puis je m'attacherai plus particulièrement à celles qui semblent avoir des implications stylistiques et j'essaierai de voir jusqu'où on peut pousser le recours à ces fonctions.

(*) Texte d'une conférence donnée à Ankara (Société de la langue turque) le 10 octobre 1980.

Nature ou investiture.

Initialement, je rappellerai —on ne le répétera jamais assez— qu'un signe est un signe non par nature, mais par investiture. Tel comportement, tel objet ne prend valeur de signe que parce qu'on la lui reconnaît : ainsi le geste que je fais pour chasser une poussière ou un cheveu du revers de ma veste n'a, sémiologiquement parlant, aucun "sens". Mais chez un commissaire priseur, à une vente aux enchères, ce même geste peut être produit à titre de signe - en l'absence de toute poussière et de tout cheveux - pour transmettre à un compère - acheteur éventuel - une information ou une consigne du genre de : "Laissez tomber l'enchère".

Dans l'utilisation qui est faite par les langues de la voix humaine, ce qui, physiquement, apparaît comme une même réalité phonique, mesurable au moyen des mêmes appareils acoustiques : une montée mélodique, peut être, linguistiquement, l'une des trois réalités suivantes :

1° la mise en valeur d'une syllabe par *contraste* avec les syllabes voisines, c'est un *accent*; ou bien,

2° un élément distinctif qui *s'oppose* à un autre élément distinctif et permet ainsi de différencier un monème d'un autre monème, c'est un *ton*; ou bien,

3° une manifestation, à un point déterminé de la chaîne parlée sonore, de la courbe mélodique normale dans la phrase prononcée, c'est une *intonation*.

Dans la mesure donc où c'est la fonction qui confère aux réalités perceptibles leur valeur, leur statut sémiologique, la sémiologie ne peut qu'être fonctionnelle. Le point de vue fonctionnaliste s'impose à elle. C'est pourquoi elle s'interroge en priorité sur la ou les fonction(s) des signes, puis sur les fonctions qui découlent de cette fonction première. C'est cette interrogation à laquelle je procède ici.

Communication et signification.

La linguistique fonctionnelle, on le sait, retient, comme centrale pour les langues, la fonction de communication. La même

position est adoptée en sémiologie, par Buysens, Prieto, Mounin, moi-même, que l'on s'en tienne à la définition élaborée par Saussure : "science qui étudie la vie des signes au sein de la vie sociale", ou qu'on préfère celle de Mounin, plus précise : "science qui étudie les systèmes de signes (ou de symboles) grâce auxquels les hommes communiquent".

Ce point de vue est contesté par Roland Barthes, qui retient seulement la signification et pour qui la sémiologie de la communication est inutile, (elle traiterait de systèmes dérisoires). Il croit pouvoir rattacher sa sémiologie de la signification directement à la linguistique, du fait que, selon lui, "il n'est de sens que nommé, et le monde des signifiés n'est autre que celui du langage".

Pour Luis Prieto, au contraire, la sémiologie de la communication est un préalable nécessaire à la sémiologie de la signification. Je partage l'opinion de Prieto et pense qu'il est nécessaire de passer par la sémiologie de la communication pour déduire de la linguistique les concepts et la méthodologie propres à la sémiologie. J'estime en outre qu'on ne peut et qu'on ne doit pas mettre en doute l'existence de signifiés échappant à l'articulation du langage.

Je ne souhaite d'ailleurs pas m'étendre longuement sur ces discussions, mais je pense que si l'on retient qu'il s'agit de communication au moyen de signes, on ne saurait renvoyer dos à dos une sémiologie de la communication et une sémiologie de la signification.

Si nous avons affaire à des signes, la signification nous intéresse évidemment : on étudie des entités saussuriennes à deux faces : signifiant et signifié. Nous concernent donc les deux faces du signe et la façon dont elles sont mises en relation, c'est-à-dire la signification.

Mais pourquoi l'homme s'intéresserait-il aux signes, sinon pour établir la communication - à tout le moins à titre de récepteur d'information? Et n'est-ce pas grâce aux schémas de communication que nous pouvons comprendre comment les significations peuvent être appréhendées?

L'intention de communiquer.

Le critère de l'intention de communiquer, dégagé par Buysens,

rejeté par les tenants de la seule signification, permet d'établir l'opposition, "cardinale" selon le mot de Mounin, entre indices et signaux, ces derniers étant seuls retenus, dans un premier temps au moins, comme constituant le champ d'investigation de la sémiologie de la communication. Le signal, du seul fait qu'il est produit, manifeste cette intention d'un émetteur d'établir une communication avec un récepteur (Prieto).

On a pu objecter à ce critère la difficulté, la quasi-impossibilité qu'il y a à démêler le volontaire du non-volontaire dans les comportements humains. Mais le problème n'est pas là. En fait, l'important c'est que le récepteur d'un signe n'interprète pas de la même façon un phénomène, un objet, un comportement, ne lui attribue pas la même valeur, selon qu'il postule ou non chez un émetteur la présence d'une intention de communiquer. Si l'intention n'est pas un phénomène observable, la différence de comportement du receveur, selon qu'il postule ou non cette intention de la part d'un émetteur, en revanche, est observable, ce qui nous permet donc de retenir ce critère comme valable. On ne réagit pas de la même façon à une toux comprise comme le symptôme - l'indice spontané - d'une affection des voies respiratoires, ou comme le signal conventionnel correspondant à une mise en garde.

Ce qui est certain, c'est que dans l'interprétation que l'homme donne des choses —y compris dans les situations de communication les plus nettes— indices et signaux sont pris en compte ensemble : un conducteur porte attention aux panneaux routiers de danger, mais aussi à l'aspect brillant de la chaussée, indice d'un danger de dérapage. Il convient donc de démêler les rôles respectifs des uns et des autres. C'est la tâche de la sémiologie fonctionnelle.

Fonction significative, fonction distinctive.

La théorie de la double articulation, en linguistique, part de la communication comme fonction centrale des langues et dégage deux fonctions, nécessairement assumées par les langues pour réaliser la communication : une fonction *significative*, assumée par les monèmes, unités linguistiques à deux faces, et une fonction

distinctive, assurée par les phonèmes : il est nécessaire que les signaux linguistiques produits soient différents les uns des autres, antérieurement même à la signification qu'on peut leur attribuer. C'est le jeu concomittant de ces deux fonctions qui donne lieu à la *double articulation* des énoncés linguistiques.

Du fait que la sémiologie retient aussi la communication comme centrale, on y retrouve les deux fonctions : significative et distinctive, mais elles ne s'organisent pas nécessairement selon un schéma de double articulation.

La linguistique ne met pas en question l'existence d'un récepteur et d'un émetteur - un locuteur et un auditeur— et d'une intention du premier de communiquer avec le second. Il va de soi que pour communiquer il faut être deux, celui qui parle et celui qui écoute et comprend. L'analyse linguistique s'attache essentiellement à l'étude des énoncés produits, extraits des situations de communication dans lesquelles ils sont prononcés, et dégage les systèmes qu'ils constituent. Elle n'envisage pas, au départ, qu'il y ait un problème dans l'identification de la langue utilisée, ou plutôt suppose ce problème résolu, quitte à s'y attacher à un autre stade de la recherche.

C'est, jusqu'à un certain point, la position de Luis Prieto, lorsqu'il dit que "le signal, du fait même qu'il est produit, indique au récepteur que l'émetteur se propose de lui transmettre un message".

Fonction notificative et fonction distinctive.

Les choses ne sont pas toujours aussi simples, et le problème pour l'observateur, bien souvent, n'est pas de savoir si l'émetteur a ou n'a pas produit un signal, mais bien, en face d'un phénomène, d'un objet, d'un comportement qu'il constate, de savoir s'il s'agit d'un signal et, si la réponse est affirmative, de quel émetteur émane ce signal et à quel système appartient le signal en question. De tout ceci, en effet, dépend l'interprétation, la façon de comprendre ce qu'on a perçu, ce qui nous est tombé sous le sens.

À côté donc de la fonction significative qui correspond au contenu référentiel des signaux de tous ordres et des énoncés lin-

guistiques, et de la fonction distinctive qui permet d'opposer les uns aux autres et d'identifier les signaux d'un même système, les énoncés d'une même langue, on posera, comme l'a d'ailleurs fait Luis Prieto, mais sans toutefois donner à cette notion toute l'importance et toute l'attention qu'elle mérite, une fonction *notificative*, selon laquelle sont fournies deux types d'information, relatives d'une part à l'émetteur et d'autre part au système sémiologique employé.

On tiendra également compte du fait que produire un signal, prononcer des paroles n'est jamais une action "gratuite", mais tend à avoir un certain effet sur le récepteur, l'auditeur, à provoquer chez lui un comportement, une action, une émotion. Ce qu'on nous montre à la télévision n'est jamais une information impassible : on escompte de nous des achats, des contributions généreuses, des votes. Le signal a donc une fonction *stimulatrice*, même si le récepteur peut s'y abandonner ou s'en défendre.

Au plan linguistique qui me retiendra désormais, dans le cadre de la fonction notificative, deux types d'informations sont fournies par le locuteur/scripteur à l'auditeur/lecteur :

a. des éléments non voulus, des indices (naturels), portant
1) sur la personnalité du locuteur/scripteur, son identité, son âge, son statut social (classe, région, etc.), comme la qualité même de la voix ou du graphisme, l'intonation, l'orthographe, etc., 2) sur l'état affectif du locuteur/scripteur au moment de la communication, tels que élévation ou abaissement du timbre de la voix, clarté de l'élocution ou bafouilleusement, régularité ou détérioration du graphisme, contrôle ou perte de contrôle des productions vocales ou écrites, c'est-à-dire de la motricité, incohérence des propos, abandon de distinctions phonologiques pratiquées en d'autres circonstances.

b. des éléments voulus :

1) les mêmes que ci-dessus, mais produits comme des indices artificiels, ou même de faux indices, c'est-à-dire avec l'intention de donner une certaine image de soi-même, sociale, psychologique, affective. Il s'agit donc encore de renseignements relatifs au locuteur/scripteur.

2) des éléments indicatifs du registre choisi par le locuteur/ scripteur pour s'exprimer, qui renseignent donc sur le système linguistique dans le cadre duquel il convient de situer le message pour le comprendre et l'interpréter : styles figés, comme le style administratif, le style télégraphique (adaptation "économique" aux conditions de la communication), mais encore "parler 20 ans" ou style des jeunes à une époque donnée.

La fonction stimulatrice est exercée par des éléments voulus et destinés à provoquer et obtenir une réaction de l'auditeur/lecteur, le récepteur.

a. action : soit le garçon qui adresse une demande d'argent ou de permission à son père et qui sait que telle formule entraînera un refus, telle autre l'octroi de la somme ou de la permission. Soit encore l'éloquence politique cherchant à obtenir des votes, religieuse une adhésion mystique, etc.

b. émotion : joie, douleur, pitié, crainte, etc.

On touche ici à la poésie.

Il est clair que le choix d'un registre (cf. ci-dessus) peut intervenir dans le conditionnement affectif du récepteur mais il reste sur le plan notifiatif en ce qu'il ne suppose pas *hic et nunc* des créations particulières au locuteur.

Je me suis intéressée plus spécialement à la fonction notifiative et je me suis efforcée d'examiner tout ce que cette notion peut apporter dans le classement et l'interprétation des données.

Notification et désignation.

On peut rattacher à la notification tous les traits dont la fonction est moins de renvoyer à un référent, de désigner un objet, une personne ou une notion, que d'indiquer de quel système ou sous-système sémiologique il est fait usage, d'où une information qui oriente l'interprétation qui peut être donnée du message transmis par le signal.

Parmi ces traits on peut citer entre autres :

1° L'adoption de certaines caractéristiques d'"accent"

régional ou étranger notifiant l'origine du locuteur. C'est l'exemple donné par Hjelmslev pour sa "sémiotique connotative".

2° La métrique, notifiant que l'on se place sur un terrain "poétique".

3° Le choix d'une terminologie, notifiant que l'on est dans un domaine scientifique ou technique donné et, de plus, que l'on opère avec une théorie donnée : "performance", "compétence", "transformation", etc... notifiant grammaire générative et transformationnelle; "monème", "autonomie syntaxique", notifiant fonctionnalisme.

Le lancement d'une terminologie créée de toutes pièces notifie la volonté de faire table rase, de se démarquer de ce qui précède.

L'identification des cinq codes : voix de l'Empirie, voix de la Personne, voix de la Science, voix de la Vérité, voix du Symbole, par Roland Barthes dans S/Z consiste d'abord à déceler comment sont notifiés ces "codes", pour procéder ensuite à une interprétation du texte par rapport aux "codes" en question.

Il est à noter, dans tous ces exemples, que les traits notifiatifs ne se manifestent pas en un point unique du texte, comme peut le faire l'annonce d'un correspondant, au téléphone : Ici, Pierre Dupont ..., mais qu'ils se répandent de façon continue sur tout le texte, en quelque sorte comme le balisage d'un parcours, qui rappelle sans cesse la même information.

Si la notification peut se manifester par des choix lexicaux, phoniques, graphiques et typographiques, ainsi les italiques, notifiant l'appartenance d'un segment d'un texte à autre chose que l'ensemble du texte : mots étrangers, citations, etc., elle peut aussi être exprimée de façon plus voilée et réclamer du récepteur une connaissance plus approfondie du système pour être décelée.

Dans un ouvrage paru en l'été 80, *Ils voyageaient le France*, de Pierre BARRET et Jean Noël GURGAND, relatif aux compagnons du Tour de France au XIX^e siècle, on apprend que lorsque l'aspirant est reçu compagnon, il est "baptisé" au cours d'une cérémonie initiatique. Selon les sociétés de compagnonnage, il choisit lui-même son nom, on reçoit celui qui est proposé par ses

“parrain” et “marraine”. Pour chaque société, pour chaque corps de métier au sein d’une société, il existe, nous dit-on, un type de nom particulier, mais ce qui distingue un type d’un autre type ne tombe pas immédiatement sous le sens. En effet, le nom se présente toujours comme ce qu’on appelle en linguistique fonctionnelle un syntème. Il peut être plus ou moins complexe, mais comporte toujours deux sortes d’informations clairement exprimées : l’une fait référence à l’origine du compagnon : *Avignonnais, Périgord, Libourne*, l’autre à une caractéristique d’ordre moral : *La Vertu, Coeur Loyal, Le Décidé*. On a donc : *Avignonnais La Vertu, Périgord Coeur Loyal, Libourne le Décidé*. Aucune mention explicite du corps de métier ou de la société n’apparaît. Pourtant, un examen plus attentif montre que si *Tourangeau le Sérieux* et *Bourguignon le Résolu* appartiennent au même corps des charpentiers - couvreurs, c’est que le premier élément de leur nom est un anthroponyme dérivé d’un nom de province et le second un adjectif. En revanche, *Tourangeau La Fierté du Devoir*, où le premier élément est bien également un anthroponyme dérivé du nom de province, mais le second un nom abstrait, est burrelier et *Tourangeau Va de Bon Coeur* où le second élément est un syntagme verbal se révèle être cordonnier bottier. On reconnaît un chapelier dans *La Prudence le Bourguignon* du fait de la succession adoptée pour les deux parties du syntème. Quant à *Périgord Coeur Loyal*, où le premier élément est un nom de province et le second un syntagme nominal, il est maréchal-ferrand. Et ainsi de suite.

En résumé, les structures synthématiques, qui unissent deux éléments, le plus souvent juxtaposés, en rapport d’opposition, mais parfois subordonnés l’un à l’autre se distinguent d’abord par la classe à laquelle appartient l’élément exprimant l’origine : nom de province, *Dauphiné, Périgord*, nom de ville, *Carcassonne, Bordeaux*, dérivé du nom de ville ou de province, *Albigeois, Provençal*, ou la caractéristique morale : nom abstrait : *La Vertu, l’Espérance*; qualificatif, *l’Estimable, le Courageux* ou complexe synthématique, *l’Ami des filles, Brin d’Amour, Va sans peur*. Est pertinente aussi la position relative des deux parties composantes, origine, trait moral : *Gascon La Victoire*, mais *La Prudence Le Bourguignon*, et moins sûrement la présence initiale ou l’absence

de l'article : *L'Estimable le Provençal* en face de *Breton Le Victorieux*. Si le "nom" a bien pour fonction de nommer le Compagnon, de le désigner en faisant appel ouvertement à son origine et à son trait de caractère le plus frappant, en outre il notifie de façon cachée sous la structure synthématique l'information secrète relative à la société à laquelle il appartient.

La notification comme trait de signifié.

Un problème peut se poser ici : les traits notifiatifs font-ils partie du signifié? Ma réponse est oui, pour ceux bien entendu qui s'expriment au niveau du monème.

Là donc où Hjelmslev, Barthes et bien d'autres ont parlé de connotation, je préférerais dire "notification", ce qui me permet de réserver le terme de connotation à l'emploi qui en est fait par André Martinet dans "Connotation, poésie et culture".

Pour reprendre l'exemple souvent donné de *violon crin - crin*, on pourrait dire que l'un et l'autre sont susceptible de dénoter le même objet, mais que si l'un notifie un usage général non marqué, l'autre notifie en revanche un usage donné comme "familier" par le *Petit - Robert*, qui illustre ce mot d'un exemple emprunté à Flaubert : "On entendait toujours le crin - crin du ménétrier qui continuait à jouer dans la campagne". Le caractère familier et quelque peu dépréciatif de *crin - crin* n'est donc pas une connotation, mais il a une valeur notifiative, en ce sens qu'il indique sur quel terrain, dans quel champ affectif on se situe. *Violon* et *crin - crin* peuvent être interchangeable dans certains contextes : ainsi, dans la définition de *ménétrier*, le *Petit Robert* cite encore Flaubert : "Le ménétrier allait en avant avec son violon empanaché de rubans". Mais il est des contextes où ils ne sauraient se substituer l'un à l'autre : "Les sanglots longs des violons..."

L'analyse du signifié pourrait donc distinguer entre les traits dénotatifs ou référentiels et les traits notifiatifs, parmi lesquels on pourrait encore établir un certain nombre de distinctions selon des échelles de provincialisme, registre, affectivité, etc.

Une difficulté toutefois : les traits notifiatifs ne sont pas nécessairement l'apanage des monèmes pris isolément : 1°) nous

les trouvons au niveau phonique : Balzac notifie la germanité de Nucingen en notant son incapacité à distinguer sourdes et sonores. Telle caractéristique phonique, qui n'est pas pertinente phonologiquement du point de vue distinctif, peut l'être du point de vue notifiatif. On peut se demander si une bonne partie de certains travaux de phonologie ne porte pas en effet sur le notifiatif.

2°) On peut trouver des traits notifiatifs également au niveau syntaxique. Ainsi, l'utilisation d'une tournure telle que "tout ce qu'on demande, c'est qu'il gagne assez pour lui manger", ou, à propos d'une coiffeuse "comme ça, ça sera plus facile pour vous les repeigner" indiquent, notifient les origines du sujet parlant : nord de la France ou Belgique.

La diffusion des traits notifiatifs sur le texte ne doit pas conduire à remettre en question le caractère discret des unités linguistiques : ils sont répétitifs et redondants, mais toujours localisables.

Ils ne s'opposent pas les uns aux autres à l'intérieur d'un système ou d'un sous-système, mais ils s'ajoutent et pris dans leur ensemble permettent d'opposer une langue à une autre langue, un registre à un autre registre, un usage à un autre usage. Qu'il s'agisse de choix phoniques —ou typographiques—, lexicaux, syntaxiques, ils établissent le caractère homogène ou hétérogène d'un texte - manifestant soit la maladresse ou l'inculture du locuteur, soit au contraire une élaboration et une recherche stylistique.

L'identification, dans un texte de ce qui relève de la notification —non voulue et voulue— et de la stimulation permettrait de mieux cerner ce qui, pour un sujet donné, représente le système dont il dispose, sa façon d'être et de parler "ordinaire", son potentiel langagier et ce qui, dans l'utilisation qu'il fait de ce "capital", (ou de son patrimoine) représente une élaboration proprement stylistique, ou, plus brièvement, de poser le problème de style en terme de "choix du locuteur".

L'étude des fonctions notifiatrice et stimulatrice doit donc avoir sa place dans une stylistique fonctionnelle, ne serait-ce que

pour déblayer le terrain, en faisant le tri parmi les "latitudes d'expression" pour parvenir à isoler celles d'entre elles qui procèdent d'une véritable élaboration et représentent, selon le mot de Granger, une individuation du message.

J. MARTINET

Ö Z E T

Bu yazı, Ecole pratique des hautes études (Paris) öğretim üyelerinden J. Martinet'nin 10 ekim 1980 tarihinde, Türk Dil Kurumunda yaptığı, "göstergebilimsel işlevler" e ilişkin konuşmayı kapsamaktadır. Çağdaş göstergebilim kuramcıları arasında seçkin bir yer tutan yazara göre, göstergebilim alanına giren bir olgu ya da davranışla ilgili bütün bilgiler aynı düzeye bağlanmaz, onun için de bu bilgileri, yerine getirdikleri işlevlere göre sınıflandırmak gerekir. J.M. bu türlü bir sınıflandırmada üç işlevin göz önünde tutulması gerektiğini savunur: Dış gerçeğe ilişkin göndergesel işlev, vericiye (konuşucuya) dönük belirtici işlev ve alıcıya (dinleyiciye) yönelik uyarıcı işlev. Bu işlevlerin belirlenmesiyle konuşucunun yaptığı çeşitli "seçme" lere açıklık getirilecek, böylece işlevsel göstergebilime etkin bir katkıda bulunulacaktır.